

Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du conseil municipal tenue le 10 décembre 2024 à 19 h 30 en la salle du conseil et webdiffusée, sous la présidence de M. le maire Mario Lemay, à laquelle sont présents les conseillères Sylvie Beaulieu, Amélie Poirier, Lucie Bisson et les conseillers Sylvain Dubuc, Claude Dalpé, Christian Huard et Eric Faucher formant QUORUM.

Sont également présents :

Mme Mélanie Brisson, directrice générale

M^e Nathalie Deschesnes, greffière

M. Patrick Quirion, directeur général adjoint et trésorier

Absence motivée :

Mme Josée Marc-Aurèle, conseillère

La séance débute à 19 h 30.

24-472

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par M. Christian Huard
APPUYÉ par M. Eric Faucher

RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1. OUVERTURE**
 - 1.1. Réflexion
- 2. ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX**
 - 24-472 2.1. Adoption de l'ordre du jour
- 3. DIRECTION GÉNÉRALE ET MAIRIE**
- 4. GESTION ADMINISTRATIVE**
- 5. RESSOURCES HUMAINES**
- 6. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES**
- 7. FINANCES ET APPROVISIONNEMENTS**
 - 24-473 7.1. Adoption – Budget de la Ville de Sainte-Julie – Exercice financier 2025
- 8. INFRASTRUCTURES**
- 9. LOISIRS**
- 10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
- 11. RÉGLEMENTATION**
- 12. DOCUMENTS DÉPOSÉS**
- 13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC**
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

15. LEVÉE DE LA SÉANCE
24-474 15.1. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

24-473

ADOPTION – BUDGET DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE – EXERCICE FINANCIER 2025

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit adopter un budget pour l'exercice financier 2025;

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
 APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

D'adopter le budget pour l'exercice financier 2025 qui prévoit des revenus et des dépenses de 60 959 049 \$;

QUE le document explicatif du budget 2025 soit publié dans un journal distribué sur le territoire de la ville de Sainte-Julie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

24-474

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Mme Sylvie Beaulieu
 APPUYÉ par M. Christian Huard

RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée à 20 h 03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Mario Lemay
Maire

Nathalie Deschesnes
Greffière